

LE SNES-FSU ET VOTRE DISCIPLINE



Vous avez sans doute déjà rencontré les militant.e.s du SNES-FSU -syndicat majoritaire dans le second degré- dans votre établissement, à l'occasion d'une demande de mutation, lors de mobilisations, pour des questions d'affectation, pour la gestion de votre carrière ...

Le SNES-FSU a un projet éducatif, une réflexion sur le métier, sur l'enseignement de votre discipline : programmes, contenus, pratiques, il travaille ces questions avec les collègues syndiqué.e.s qui le souhaitent. Ainsi, il peut être force de proposition et porter la parole de la profession auprès du ministère.

Il vous propose des stages académiques et nationaux, des réflexions collectives notamment par le biais de journées de réflexion disciplinaires, des publications qui vous accompagnent au quotidien dans l'exercice de votre métier. Un réseau de chercheurs, chercheuses, formateurs, formatrices, d'associations de spécialistes, de mouvements pédagogiques permet d'éclairer, par des points de vue divers et complémentaires, les enjeux tant scientifiques que didactiques, pédagogiques et sociaux des programmes. Le SNES-FSU vous permet de ne pas rester isolé.e et d'échanger avec des collègues de votre discipline et/ou de votre série technologique, sans regard hiérarchique.

Où trouver ces réflexions ou publications ?

Dans l'US et dans des publications spécifiques, que les syndiqués reçoivent et sur le site du SNES-FSU : www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html

Comment participer à la réflexion ?

En vous syndiquant au SNES-FSU, vous pourrez participer à des réunions... Et être inscrit.e sur une liste de diffusion disciplinaire où chacun.e peut exprimer son point de vue. Cela vous permet d'échanger avec des collègues sur les questions pédagogiques et didactiques qui traversent votre discipline, sur les conditions d'exercice. Vous contribuerez ainsi à la réflexion syndicale du SNES-FSU sur ces questions.

Le SNES-FSU et la réflexion sur les disciplines

Pour le SNES-FSU, la réflexion sur les savoirs enseignés, sur les programmes et les pratiques est un objet syndical. Le SNES-FSU est attaché à l'enseignement des disciplines et à une interdisciplinarité qui se construit à partir de celles-ci. Il estime que la profession doit prendre en charge une réflexion sur les savoirs enseignés. Il est indispensable de se questionner sur le rapport au savoir des jeunes et sur les modes d'apprentissage pour permettre leur réussite.

Au niveau national, ces réflexions sont animées par des collègues des différentes séries technologiques dans diverses disciplines, au sein du Secteur contenus.

N'hésitez pas à demander votre inscription sur une liste disciplinaire ! Pour obtenir des informations plus précises : contenus.secretariat@snes.edu

ADHEREZ en LIGNE sur www.snes.edu

Vous avez la possibilité de renseigner et éditer votre bulletin d'adhésion, l'imprimer pour le remettre à un militant du SNES-FSU ou payer en ligne si vous le souhaitez

Demande d'adhésion

Coupon à remettre au représentant du SNES-FSU de votre établissement ou à envoyer au siège du SNES,
46 avenue d'Ivry, 75647 Paris cedex 13

Nom :
Prénom :
Sexe : H F Date de naissance :
Adresse :
Complément d'adresse :
CP : Localité :
Courriel :
Téléphone :
Catégorie : Echelon :
Discipline :
Nom de l'établissement :
CP Etab : Ville Etab :

Le SNES-FSU ne fonctionne que grâce aux cotisations de ses adhérents. La cotisation peut être mensualisée en 10 prélèvements. Elle donne droit à un crédit d'impôt de 66% de son montant dont bénéficient tous les adhérents, qu'ils soient imposables ou non.

STI2D

ÉTAT DES LIEUX

La réforme STI2D a été très mal vécue y compris par les personnels qui lui avaient accordé crédit. Elle met à mal une voie qui a permis à de nombreux jeunes de réussir.

Une réforme qui ignore la réalité industrielle

Visant à former à une technologie généraliste, il s'agit surtout d'observer, parfois de modifier des produits existants souvent très complexes. Les élèves peinent à cerner la cohérence d'une formation qui abandonne tout lien avec l'industrie. Leurs connaissances sont trop parcellaires pour être transférables. La spécialité n'est qu'une « coloration » et abandonne la démarche globale qui intégrait conception, production et maintenance d'un bien.

Un bilan de l'orientation et de la réussite post-baccalauréat devra être mené (recul des inscriptions en BTS).

Mixité, rééquilibrage des séries et des spécialités, la réforme n'a atteint aucun des objectifs affichés.

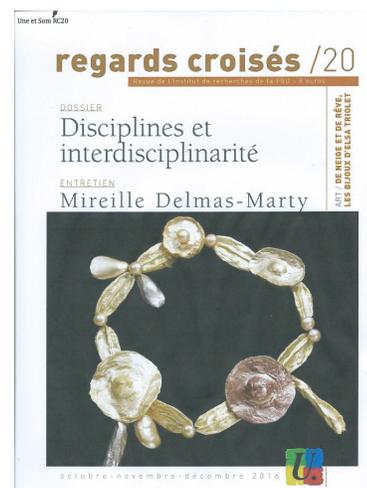
Un reclassement forcé, un recrutement raté

Quasiment sans formation, les enseignants des 42 disciplines STI ont été reclassés arbitrairement dans l'une des 4 « spécialités SII ». Tous peuvent avoir en charge l'enseignement transversal qui exige des compétences dans les champs de ces 4 spécialités !

Avec ses difficultés de recrutement, le CAPET généraliste SII remplace les CAPET STI et de Technologie sans réussir à asseoir sa crédibilité.

CE QUE PROPOSE LE SNES-FSU ?

- continuer à dénoncer les dérives et soutenir les collègues (CHSCT).
- rénover les enseignements d'exploration industriels et les porter à 3 heures.
- construire les spécialités autour des grands champs économiques des **activités industrielles de conception, de production et de maintenance**.
- revoir des contenus permettant aux élèves de **réelles mises en œuvre**.
- **reconstruire un enseignement transversal en cohérence** avec chaque spécialité, encadré par des enseignants de 2 spécialités différentes.
- **développer des projets** adossés à des problématiques industrielles de la spécialité, évalués par des enseignants de cette spécialité.
- **prévoir un cadrage** précis des conditions d'examen et rémunération des jurys. Respect de leur souveraineté.
- reconstruire une **physique appliquée industrielle** en relation avec les spécialités.



Toutes ces questions et d'autres en particulier sur les pratiques de classe traversent le quotidien des enseignants.e.s. Le SNES-FSU vous propose d'en débattre en dehors de tout regard hiérarchique. Retrouvez des ressources en ligne, des propositions émanant de réflexions collectives avec les collègues sur le site: www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html

POUR PARTICIPER, demander son inscription sur la liste de diffusion disciplinaire réservée aux syndiqués et/ou participer à des journées de réflexion : enseignements.technologiques@snes.edu